

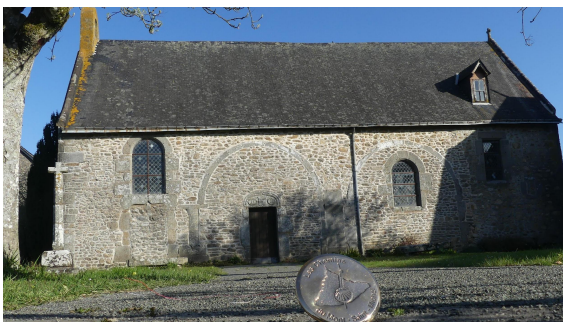
Compte rendu de la journée de balisage du mardi 30 mars 2021 : parcours de Grazay à Mayenne, vers le Mont-St-Michel

Étaient là en tenue estivale et par ordre alphabétique : Eliane CHAUVIN, Gabriel COURCOUL, Martine et Denis HAYE (pas loin du kilt...), Jean-Yves HOUEMONT, Jean-Marie LECONTE et Martine LEMARCHAND.

Les absentes et absents s'étaient excusés en chœur, même Valérie qui avait pourtant la rage aux deux dents... 

Le rendez-vous était fixé à Grazay, avec mission de se rendre à Mayenne (Chemin Montais/tois?) Une douce température, en avance sur son temps, nous a tout de suite enveloppés. Elle nous a accompagnés tout au long de la journée, dans une ambiance diffusant au petit bonheur de superbes senteurs florales.

Une photo du splendide clou en laiton du Mont-Saint-Michel est prise au pied de l'église de Grazay, ainsi qu'un peu plus loin, à la Chapelle Saint-DENIS, notre St-Patron des sentiers sauvages !!



Comme larrons en foire...

Le balisage se déroule facilement, sans dénivelés dans la mesure où le chemin emprunte une Voie Verte, vestige d'une ancienne voie ferrée. Ici une gare relookée, là une demeure de garde barrière, là bas un passage à niveau, nous ont fait marcher non pas à toute vapeur, mais plutôt en régime *tortillard*...



A noter que, tout en s'activant, Denis ne manque pas de « dix-heurer » (prendre le casse-croûte de 10h), une découverte pour moi qui ne suis mayennais que d'adoption !

Notre balisage est également facilité par le fait que ce parcours est déjà plus ou moins effectué. À nous de le peaufiner, pour que la marcheuse ou le marcheur *lambda* puisse déambuler les yeux fermés ou presque, rien qu'en imaginant entendre siffler le train...



Vers midi nos estomacs ont entendu le signal d'un arrêt de ravitaillement en rase campagne. Chacun se restaure à son rythme et cela se termine par un délicieux gâteau mayennais, le célèbre POMME de MAY apporté par Martine Lenormand, euh pardon !, LEMARCHAND. Un second était au programme : on lui fera sa fête un peu plus tard !

Arrivés à Mayenne, au bout de la Voie Verte, le balisage semble totalement absent et il nous faut les instructions du Topo Guide pour nous diriger : descente de la rue Réaumur, rond-point

puis rue Roullais, traversée à gauche sur passage piétons pour longer le quai Waiblingen et rejoindre notre parking d'arrivée d'étape...



Au bord de la calme Mayenne, dans un décor de film où château carolingien et basilique Notre-Dame semblent se défier, une belle table campagnarde en bois nous attend pour la collation où, avec un certain plaisir, nous réglons son sort au deuxième Pomme de May !



Le fameux Pomme de May !

"J'm'énervé pas, j'explique !"

Une dernière initiative, nous conduit, par le pont Notre-Dame, au presbytère situé derrière la basilique : là encore, aucun balisage n'est présent !!!

Les affiches de la Voie de Saint-Martin sont déposées auprès de la dame secrétaire du presbytère, qui semble un peu tomber des nues...



De retour au parking, pleinement ventilés par cette journée passée à l'air pur d'une campagne ensoleillée, chacune et chacun se séparent pour regagner leur chez-soi.

Votre serviteur Leconte "à la Cour", en ses terres d'adoption... ☐



NOTA

- Au cours du déjeuner, Martine HAYE nous demande de préciser la suite à donner à ses nombreuses prises de notes et de repères. Nous lui confirmons qu'il faut faire la rédaction des descriptifs des deux chemins suivants: le Chemin de SAINT-MARTIN entre l'église Saint-Martin de Mayenne et la "frontière sarthoise" et le Chemin MONTAIS-MONTOIS de la "frontière sarthoise" (possible continuation du GR 365) à la Collégiale de Mayenne.
- Il nous restera donc, entres autres, à poursuivre ce chemin MONTAIS-MONTOIS depuis la basilique Notre-Dame de Mayenne jusqu'à la limite entre Mayenne et Ille-et-Vilaine.

Notre PROCHAINE SORTIE initialement prévue le **MERCREDI 7 AVRIL 2021** vient d'être annulée par le Président Macron qui m'a personnellement prévenu !!! Et comme nous n'avons rien à baliser dans un rayon de 10km, on se tiendra au courant pour une nouvelle date, selon l'évolution des événements : du déjà vu, hélas...

